



Communiqué de presse

Cessation d'activités de Karwan en 2026 après un quart de siècle d'existence (2020 > 2025)

Karwan cessera son activité en 2026 après avoir transmis ses principaux projets à d'autres associations

Pourquoi arrêter ?

Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires qui fragilisent la capacité de mise en œuvre des projets de l'association, dans la prévisible aggravation de ces restrictions alors même que les coûts de production ne cessent d'augmenter, mais aussi dans le contexte – dont nous nous réjouissons – de renouvellement des forces vives du secteur (direction des CNAREP du Citron jaune, de Lieux publics et de la FAIAR notamment), la question s'est posée de poursuivre ou non l'activité de l'association. Au regard de ce contexte défavorable mais aussi en raison de leur situation personnelle, l'équipe de direction de Karwan a décidé de mettre fin à l'activité de l'association.

La cessation d'activité de l'association est donc programmée pour 2026. Jusqu'en décembre 2025, l'association mettra en œuvre l'intégralité de son programme d'activités 2025 mais ne sollicitera plus de subventions à compter de 2026.

Transmission des projets et des archives

L'activité première de Karwan tient dans le pilotage du réseau RIR, créé à son initiative fin 2007, et de sa Saison régionale Rue & Cirque activée depuis 2009. Avec une soixantaine de membres répartis à l'échelle de la Région Sud, le réseau RIR a gagné en dynamique et son maillage du territoire l'inscrit de plus en plus dans des territoires profonds. Avec l'accord de la Région, l'animation du réseau et de sa saison seront transmis à compter de 2026 au CNAREP du Citron jaune (Port Saint Louis-du-Rhône) avec le soutien de Lieux publics (Marseille).

Pour éviter la prise de risque de passation d'un festival en période d'élection municipale, Karwan a souhaité transmettre dès 2025 à Eurék'art (opérateur structurant nomade des arts de la rue en région Occitanie) la 7^{ème} édition de *Pignon sur mer*, festival pluridisciplinaire dédié à la mer et à l'environnement. Le festival initié par Karwan en 2019 était initialement itinérant le long du Parc naturel marin du Golfe du Lion et s'est ancré à Port-Vendres (Pyrénées Orientales) à partir de 2025.

La manifestation *Bleue* dans le cadre de *Au bout la mer*, dont Karwan a programmé la 5^{ème} édition en mai 2025, était annuellement soumis à marché public. En conséquence, il ne pouvait être transmis.

Toujours attentif à partager sa connaissance de son champ artistique, Karwan a créé différents supports pédagogiques : mallette pédagogique puis Bus-Expo de La Folle Histoire des Arts de la Rue, Porte-Folie : camion expo sur les arts de la rue en Europe et en Méditerranée... Ce faisant, l'association a rassemblé de nombreuses ressources (livres, films, photos, documents de présentation de compagnies...). Toute cette documentation sera transmise à la FAI AR (Formation Avancée Itinérante des Arts de la Rue et au CNAREP Lieux publics pour nourrir le projet de centre de ressources de La Cité des Arts de la Rue.

Karwan

Bâtisseur de projets culturels territoriaux
La Cité des arts de la rue
225, avenue Ibrahim Ali
13015 Marseille - France

Téléphone : +33 (0)4 96 15 76 30
E-mail : contact@karwan.fr
Site internet : www.karwan.fr
SIRET : 433 225 612 00020 Code APE : 9002 Z

Karwan est soutenu par :
la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, le
Département des Bouches-du-Rhône, la Ville de
Marseille et la DRAC PACA.



Petit rappel historique

Créé en 2000 par Joël Chosson et Michel Almon, puis présidé par José Rubio et dirigé par Anne Guiot à partir de 2008, Karwan aura vécu un quart de siècle ponctué de rendez-vous mémorables dans l'espace public dont : *Janvier dans les étoiles*, festival de cirque à La Seyne sur mer (2000 à 2009) ; *J4, l'escale du cirque* à Marseille (2002) ; *L'année des 13 lunes* avec Lieux publics à l'échelle du département (2002 à 2003) ; *Le grand répertoire - Machine de spectacle* de François Delarozière à Marseille (2006) ; Le réseau RIR et sa Saison régionale Rue & Cirque à l'échelle de la région PACA (2007 à nos jours) ; *La folle histoire des Arts de la Rue* à l'échelle du département (2008 à 2013) ; *Salon public*, festival des arts de la rue à Salon-de-Provence (2009 à 2013) ; *Azalaï*, caravane des arts de la rue au Maroc avec Alwan'art (2012) et en région PACA (2013) avec son camion-expo *Le Porte-Folie* qui motivera la création en 2015 d'un cousin coréen à Séoul pour la Street Art Creation Center ; *Le Vieux-Port entre flammes & flots* lors de Marseille-Provence Capitale européenne de la culture (2013) ; *Dream City à l'Estaque*, réinterprétation par leurs fondateurs, Selma et Sofiane Ouissi du festival tunisien (2013) ; *Les échappées foraines* avec le Mucem et Marseille Habitat à La Cité des Arts de la Rue (2016) ; *Cadavres exquis métropolitains* avec 6 médiathèques d'Aix - Marseille Provence Métropole (2017) et 5 médiathèques de Nantes Métropole (2020 > 2021) ; *Pignon sur mer*, festival sur la mer depuis le prisme de l'environnement le long du Parc naturel marin du Golfe du Lion (2019 à nos jours) ; *La convocation des sirènes*, installation de balises marines – chambres d'écoute sur la mer à Port-Vendres (2020) ; *Bleue - Au bout la mer* à Marseille, Ville de Marseille -Mairie du 1&7 (2021 à nos jours) ; *Monstre, y es-tu ?* fable écologique et littéraire sur le pourtour de l'étang de Berre (2023 > 2024).

Il importe de faire revivre ces grands rendez-vous entre artistes et publics et de témoigner de la liberté d'intervention dans l'espace public que Karwan a pu jusque-là établir avec le soutien des collectivités territoriales : les arts de la rue sont un baromètre de la démocratie.

Contact presse :

anne.guiot@karwan.fr - 06 76 47 80 85

Karwan

Bâtisseur de projets culturels territoriaux
La Cité des arts de la rue
225, avenue des Aygalades
13015 Marseille - France

Téléphone : +33 (0)4 96 15 76 30
E-mail : contact@karwan.fr
Site internet : www.karwan.fr
SIRET : 433 225 612 00020 Code APE : 9002 Z

Karwan est soutenu par :
la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, le
Département des Bouches-du-Rhône, la Ville de
Marseille et la DRAC PACA.